

# AVIS PUBLIC

## Ministère des Transports du Québec

### PROJET TURCOT - PLAN DE RÉHABILITATION DES TERRAINS SECTEUR *TURCOT ET OUEST*

Cet avis est publié pour inviter la population à assister à une assemblée publique d'information sur le plan de réhabilitation des terrains du secteur Turcot et ouest. Le secteur étudié est situé entre l'échangeur Montréal-Ouest (à l'ouest) et la rue Carillon (à l'est). Il est bordé au nord par la rue Pullman et par la rue Notre-Dame au sud. Ce secteur comprend aussi les terrains qui accueilleront la nouvelle antenne Lachine. Le projet de reconstruction Turcot implique la réhabilitation de terrains, ainsi que la gestion de matériaux de démantèlement, de matières résiduelles, de sols et d'eau, dans le respect des lois et règlements en matière d'environnement.

#### Contexte

Dans le cadre du projet Turcot, le ministère des Transports du Québec (MTQ) reconstruira l'échangeur Turcot et l'autoroute 20 à une distance moyenne de 30 mètres du pied de la falaise Saint-Jacques. Il construira aussi une bande verte et un milieu humide linéaire au pied de la falaise Saint-Jacques. Entre cette bande verte et les voies de circulation, un corridor ferroviaire sera implanté et des voies ferroviaires seront raccordées au niveau de l'antenne Lachine.

#### Gestion des sols contaminés

Les terrains qui font l'objet du plan de réhabilitation ont été l'hôte d'activités historiques diverses (dont la présence d'une cour de triage) ayant entraîné la contamination des sols. De plus, des activités de remblayage au cours du siècle dernier ont laissé sur les lieux des matières résiduelles diverses. La contamination présente découlant de ces activités est principalement concernée par les métaux, les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les hydrocarbures pétroliers et les matières résiduelles.

Les sols contaminés par les hydrocarbures pétroliers sur l'ensemble de la propriété seront excavés et éliminés dans des sites autorisés ou traités sur place. Pour les autres contaminants trouvés, le MTQ a retenu l'approche de gestion des sols basée sur les conclusions d'une évaluation des risques toxicologiques et écotoxicologiques, et des impacts sur l'eau souterraine. Dans cette approche reconnue par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), les sols contaminés et les matières résiduelles non dangereuses sont laissés en place et sont recouverts de matériaux propres.

Ces mesures d'atténuation font en sorte que les risques pour la santé humaine et l'environnement sont acceptables.

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

Le mardi 19 avril 2011, à compter de 19 h  
Centre Récréatif, Culturel et Sportif (C.R.C.S.) St-Zotique  
75, square Sir-Georges-Étienne-Cartier, Montréal

Pour participer, veuillez vous inscrire en téléphonant au 514 873-3838, poste 2100.

#### Documentation

La documentation concernant le plan de réhabilitation du secteur Turcot et ouest à Montréal peut être consultée à l'adresse suivante : Bureau de projet Turcot, 500, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 13.70, Montréal.

Le 31 mars 2011

Cet avis est publié par le ministère des Transports du Québec, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2, art. 31.55).